



Paris, le 23 juillet 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Accords du Ségur de la santé : la Mutualité Française se félicite et propose d'aller encore plus loin

Les conclusions du Ségur de la santé viennent d'être rendues par le gouvernement. La Mutualité Française qui a apporté sa contribution comme premier acteur de santé du secteur privé non lucratif salue la qualité des travaux, menés par Nicole Notat. Face à l'ensemble des difficultés, accrues par la crise sanitaire, la réforme du système de santé, au-delà du périmètre de l'hôpital, doit se concrétiser. La Mutualité Française partage nombre de recommandations du Ségur de la santé visant à accélérer les transformations tant attendues. Les moyens financiers significatifs engagés reflètent cette volonté. Dans le prolongement du Ségur, la Mutualité Française propose de consolider ou construire des mesures complémentaires.

Des mesures répondant aux attentes

La Mutualité Française salue la revalorisation des salaires des professionnels de santé qui profite à la fois au secteur public et privé, au sanitaire et au médico-social. Thierry Beaudet, Président de la Mutualité Française, déclare : « Cet accord trouvé avec l'ensemble des parties prenantes est l'un des fondements de la reconstruction du système de santé. On ne peut rien faire sans les femmes et les hommes qui le font vivre au quotidien ».

D'autres mesures du Ségur tirent les leçons de la crise sanitaire : les investissements prévus sur les champs de la ville, de l'hôpital et du médico-social ; l'ouverture ou la réouverture de lits « à la demande » ; le déploiement des infirmiers en pratique avancée ; le développement de la télémédecine, l'exercice coordonné pour l'accès aux soins non programmés ou encore le développement des hôtels hospitaliers, où la Mutualité est engagée dans deux expérimentations¹. L'ensemble de ces décisions va dans le sens des propositions portées par la Mutualité Française.

Thierry Beaudet, Président de la Mutualité Française, souligne : « La Mutualité Française s'est plusieurs fois exprimée sur la nécessité de prévoir un financement pluriannuel de la sécurité sociale. Nous ne pouvons que nous féliciter des annonces faites en la matière pour rénover l'ONDAM (objectif national des dépenses d'assurance maladie) et l'inscrire dans le temps long, même si sa traduction reste à préciser. »

Accélérer la transformation du système de santé

Dans sa contribution au débat, la Mutualité Française évoquait la nécessité d'accélérer la transformation du système de santé sur les bases établies par le gouvernement dans « Ma santé 2022 ».

Thierry Beaudet, Président de la Mutualité Française, déclare : « Les Français ne perçoivent pas ou peu les changements malgré plusieurs réformes menées ces dernières années. Les professionnels

¹ Hôtel Home du Buisson et le centre mutualiste de rééducation de Kerpape.



de santé quant à eux restent en attente d'évolutions plus profondes. Il faut avancer plus vite et avec des résultats tangibles. Le Ségur s'inscrit dans cette dynamique. ».

Les mesures annoncées cette semaine par le ministre de la Santé marquent sa volonté d'apporter des réponses. Ceci dans un contexte de crise sanitaire qui exige des actions concrètes immédiates ainsi que la reconnaissance des femmes et des hommes engagés pour prendre soin des Français.

Des mesures à amplifier

Ces actions sont à renforcer pour favoriser le lien entre les acteurs de santé, pour mettre fin au morcellement de l'offre de soin de 1^{er} recours, pour fluidifier les parcours, pour mieux orienter les patients ainsi que pour désengorger l'hôpital. La Mutualité Française souhaite une nouvelle coordination de la médecine de ville et une accélération des coopérations ville-hôpital.

Ces actions, portées par le gouvernement dans ses conclusions, sont aussi à amplifier dans le dialogue territorial entre les élus, les professionnels de santé et les patients. Les difficultés rencontrées dans certains territoires pendant la crise prouvent qu'une réorganisation administrative conséquente est incontournable. La Mutualité Française propose de conforter les compétences des Agences Régionales de Santé (ARS) sur deux missions : la sécurité sanitaire et la régulation de l'offre. C'est avec une parfaite connaissance de l'offre et de ses capacités de coopération que les ARS pourront organiser la réponse tout autant aux besoins de santé spécifiques au territoire qu'à une crise sanitaire.

Des mesures à compléter

Ces actions sont à compléter enfin, pour aider tous les Français à vivre en bonne santé le plus longtemps possible, notamment sur deux axes majeurs, déterminants face à l'évolution des besoins de santé. Une réelle culture de la santé publique et des réflexes de prévention au sein des institutions tout comme chez les citoyens doivent en effet se développer. La Mutualité Française apportera ses propositions à la concertation spécifique qui sera ouverte à la rentrée selon les annonces du gouvernement.

Les dysfonctionnements du système de santé, qui se sont révélés d'autant plus aigus pendant la crise pour les personnes âgées dépendantes, doivent également être résolus. Pour mettre en place un accompagnement de la perte d'autonomie qui garantisse à chacun la liberté de choix du lieu de vie, la Mutualité Française propose notamment de refondre le modèle de l'Ehpad, renforcer ses compétences médicales et les ouvrir sur le territoire, afin d'en faire un centre de ressources gériatriques. La loi sur la dépendance attendue d'ici la fin de l'année devra répondre à ces enjeux.

[Vous retrouverez ici l'ensemble des propositions de la Mutualité Française dans le cadre de sa contribution aux travaux du Ségur de la santé.](#)

[A retrouver également ici, les propositions de la Mutualité Française portant sur le Grand âge et l'autonomie.](#)



À propos de la Mutualité Française

Présidée par Thierry Beaudet, la Mutualité Française fédère la quasi-totalité des mutuelles en France. Elle représente 540 mutuelles dans toute leur diversité : des complémentaires santé qui remboursent les dépenses des patients, mais aussi des établissements hospitaliers, des services dédiés à la petite enfance et des crèches, des centres dentaires, des centres spécialisés en audition et optique, des structures et services tournés vers les personnes en situation de handicap ou les personnes âgées.

Les mutuelles interviennent comme premier financeur des dépenses de santé après la Sécurité sociale. Avec leurs 2 800 services de soins et d'accompagnement, elles jouent un rôle majeur pour l'accès aux soins, dans les territoires, à un tarif maîtrisé. Elles sont aussi le 1^{er} acteur privé de prévention santé avec plus de 8 000 actions déployées chaque année dans toutes les régions.

Plus d'un Français sur deux est protégé par une mutuelle, soit 35 millions de personnes.

Les mutuelles sont des sociétés de personnes à but non lucratif : elles ne versent pas de dividendes et l'intégralité de leurs bénéfices est investie en faveur de leurs adhérents. Régies par le code de la Mutualité, elles ne pratiquent pas la sélection des risques.

Présidées par des militants mutualistes élus, les mutuelles représentent également un mouvement social et démocratique, engagé en faveur de l'accès aux soins du plus grand nombre.



Contact presse

Mélody Tonolli

06 76 48 93 55

melody.tonolli@mutualite.fr



Photos de la Mutualité Française
disponibles sur [flickr](#)